



COMMUNE D'ALLAMAN
Place de l'Eglise 2 – 1165 Allaman

**Demande d'autorisation d'abattage d'arbres
avant mise à l'enquête publique**

Nom et prénom du requérant :

Adresse (N° rue, localité) :

Situation des arbres (lieu-dit, adresse) :

Désignation exacte des arbres à abattre	Renseignements complémentaires éventuels
---	--

Parcelle N°	Nombre	Espèce (feuillu-conifère)	Diamètre	Essence	Hauteur	Age	Etat de santé

Motif de la demande :

Compensation prévue par le propriétaire selon art. 5 du règlement sur la protection des arbres

Si oui, par quelle essence d'arbre :

Lieu et date : Signature :

Attendre le rapport du garde-forestier et l'autorisation municipale avant de procéder à l'abattage.